

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	35
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 036 437,22	13 628 414,01

+

+

+

R E P O R T S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 408 023,21

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	14 036 437,22	14 036 437,22
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 876 834,00	9 166 782,22

+

+

+

R E P O R T S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	995 835,26	13 676 750,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 11 970 862,96	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	22 843 532,22	22 843 532,22
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	36 879 969,44	36 879 969,44
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 213 133,00	0,00	3 460 055,00	3 460 055,00	3 460 055,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 800 000,00	0,00	4 053 000,00	4 053 000,00	4 053 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 093 133,00	0,00	8 583 055,00	8 583 055,00	8 583 055,00
66	Charges financières	385 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00	710 000,00
67	Charges exceptionnelles	207 164,06	0,00	254 100,00	254 100,00	254 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		39 500,00	39 500,00	39 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 685 297,06	0,00	9 586 655,00	9 586 655,00	9 586 655,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		1 486 482,22	1 486 482,22	1 486 482,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 834 795,00		2 963 300,00	2 963 300,00	2 963 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 834 795,00		4 449 782,22	4 449 782,22	4 449 782,22
TOTAL		12 520 092,06	0,00	14 036 437,22	14 036 437,22	14 036 437,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 036 437,22
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 705 000,00	0,00	12 890 055,00	12 890 055,00	12 890 055,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	250 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 955 000,00	0,00	13 115 055,00	13 115 055,00	13 115 055,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	115 000,00	0,00	187 829,01	187 829,01	187 829,01
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 070 000,00	0,00	13 302 884,01	13 302 884,01	13 302 884,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	345 000,00		325 530,00	325 530,00	325 530,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		345 000,00		325 530,00	325 530,00	325 530,00
TOTAL		12 415 000,00	0,00	13 628 414,01	13 628 414,01	13 628 414,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	408 023,21
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 036 437,22
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 124 252,22
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	210 000,00	125 778,20	425 000,00	425 000,00	550 778,20
21	Immobilisations corporelles	787 200,00	352 630,68	392 300,00	392 300,00	744 930,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 877 512,49	517 426,38	6 494 004,00	6 494 004,00	7 011 430,38
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 874 712,49	995 835,26	7 311 304,00	7 311 304,00	8 307 139,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 227 000,00	0,00	2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 227 000,00	0,00	2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 101 712,49	995 835,26	9 351 304,00	9 351 304,00	10 347 139,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	345 000,00		325 530,00	325 530,00	325 530,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		845 000,00		525 530,00	525 530,00	525 530,00
TOTAL		13 946 712,49	995 835,26	9 876 834,00	9 876 834,00	10 872 669,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	11 970 862,96
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 843 532,22
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	582 000,00	36 750,00	1 342 000,00	1 342 000,00	1 378 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 974 117,38	13 640 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00	16 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 556 117,38	13 676 750,00	3 702 000,00	3 702 000,00	17 378 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	304 500,00	0,00	815 000,00	815 000,00	815 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		304 500,00	0,00	815 000,00	815 000,00	815 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 860 617,38	13 676 750,00	4 517 000,00	4 517 000,00	18 193 750,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		1 486 482,22	1 486 482,22	1 486 482,22

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 834 795,00		2 963 300,00	2 963 300,00	2 963 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 334 795,00		4 649 782,22	4 649 782,22	4 649 782,22
TOTAL		13 195 412,38	13 676 750,00	9 166 782,22	9 166 782,22	22 843 532,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					22 843 532,22
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 124 252,22

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 460 055,00		3 460 055,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 053 000,00		4 053 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00		980 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00		90 000,00
66	Charges financières	710 000,00	0,00	710 000,00
67	Charges exceptionnelles	254 100,00	0,00	254 100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	39 500,00	2 963 300,00	3 002 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 486 482,22	1 486 482,22
Dépenses d'exploitation – Total		9 586 655,00	4 449 782,22	14 036 437,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 036 437,22
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	300 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		25 530,00	25 530,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 040 000,00	0,00	2 040 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	550 778,20	0,00	550 778,20
21	Immobilisations corporelles (6)	744 930,68	200 000,00	944 930,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 011 430,38	0,00	7 011 430,38
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 347 139,26	525 530,00	10 872 669,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	11 970 862,96
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 843 532,22
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 890 055,00		12 890 055,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	220 000,00		220 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	187 829,01	300 000,00	487 829,01
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	25 530,00	25 530,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 302 884,01	325 530,00	13 628 414,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	408 023,21
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 036 437,22
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 378 750,00	0,00	1 378 750,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		835 500,00	835 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 000 000,00	0,00	16 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 090 000,00	2 090 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		37 800,00	37 800,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 486 482,22	1 486 482,22
Recettes d'investissement – Total		17 378 750,00	4 649 782,22	22 028 532,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	815 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 843 532,22
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 213 133,00	3 460 055,00	3 460 055,00
604	Achats d'études, prestations de services	217 500,00	217 500,00	217 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	681 845,00	827 470,00	827 470,00
6062	Produits de traitement	292 488,00	295 285,00	295 285,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	76 950,00	79 715,00	79 715,00
6064	Fournitures administratives	7 600,00	2 400,00	2 400,00
6066	Carburants	70 000,00	96 000,00	96 000,00
6068	Autres matières et fournitures	104 100,00	111 000,00	111 000,00
611	Sous-traitance générale	826 974,00	768 780,00	768 780,00
6132	Locations immobilières	28 900,00	30 400,00	30 400,00
6135	Locations mobilières	65 500,00	75 850,00	75 850,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 100,00	1 300,00	1 300,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 625,00	10 625,00	10 625,00
61523	Entretien, réparations réseaux	168 400,00	190 000,00	190 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	34 400,00	38 400,00	38 400,00
61551	Entretien matériel roulant	71 000,00	71 000,00	71 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 700,00	45 200,00	45 200,00
6156	Maintenance	198 500,00	266 380,00	266 380,00
6161	Multirisques	12 000,00	12 200,00	12 200,00
6168	Autres	34 000,00	34 000,00	34 000,00
617	Etudes et recherches	4 500,00	4 580,00	4 580,00
618	Divers	55 060,00	56 560,00	56 560,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	29 250,00	17 750,00	17 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	38 066,00	39 040,00	39 040,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	8 450,00	8 450,00
6236	Catalogues et imprimés	1 600,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6251	Voyages et déplacements	11 300,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	32 500,00	32 500,00	32 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 970,00	5 970,00	5 970,00
6282	Frais de gardiennage	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	42 955,00	67 050,00	67 050,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	23 800,00	23 800,00	23 800,00
6288	Autres	0,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	9 200,00	9 700,00	9 700,00
6353	Impôts indirects	800,00	800,00	800,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 800 000,00	4 053 000,00	4 053 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	823 000,00	823 000,00	823 000,00
6331	Versement de mobilité	0,00	23 527,00	23 527,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	7 842,00	7 842,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	15 684,00	15 684,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	4 705,00	4 705,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 977 000,00	1 549 391,00	1 549 391,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	725 293,00	725 293,00
6415	Supplément familial	0,00	22 324,00	22 324,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	242 858,00	242 858,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	494 677,00	494 677,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	1 481,00	1 481,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	8 200,00	8 200,00
648	Autres charges de personnel	0,00	100 018,00	100 018,00
014	Atténuations de produits (7)	980 000,00	980 000,00	980 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	90 000,00	90 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	4 500,00	0,00	0,00
6518	Autres	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	24 500,00	24 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 093 133,00	8 583 055,00	8 583 055,00
66	Charges financières (b) (8)	385 000,00	710 000,00	710 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	382 000,00	509 000,00	509 000,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 000,00	191 000,00	191 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	5 000,00	5 000,00
6688	Autre	15 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	207 164,06	254 100,00	254 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	199 064,06	250 000,00	250 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 100,00	4 100,00	4 100,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	39 500,00	39 500,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	39 500,00	39 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 685 297,06	9 586 655,00	9 586 655,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 486 482,22	1 486 482,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 834 795,00	2 963 300,00	2 963 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 090 000,00	2 090 000,00	2 090 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	1 706 995,00	835 500,00	835 500,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	37 800,00	37 800,00	37 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 834 795,00	4 449 782,22	4 449 782,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 834 795,00	4 449 782,22	4 449 782,22
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 520 092,06	14 036 437,22	14 036 437,22

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 036 437,22
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	280 100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	89 100,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	191 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 705 000,00	12 890 055,00	12 890 055,00
704	Travaux	837 500,00	837 500,00	837 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 532 500,00	10 407 555,00	10 407 555,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	980 000,00	980 000,00
7068	Autres prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	105 000,00	105 000,00	105 000,00
7088	Autres produits activités annexes	200 000,00	510 000,00	510 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	250 000,00	220 000,00	220 000,00
754	Redevances défaut branchement égoût	150 000,00	120 000,00	120 000,00
7588	Autres	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 955 000,00	13 115 055,00	13 115 055,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	115 000,00	187 829,01	187 829,01
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	115 000,00	115 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	72 829,01	72 829,01
778	Autres produits exceptionnels	65 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 070 000,00	13 302 884,01	13 302 884,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	345 000,00	325 530,00	325 530,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	345 000,00	300 000,00	300 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	25 530,00	25 530,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		345 000,00	325 530,00	325 530,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 415 000,00	13 628 414,01	13 628 414,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	408 023,21
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 036 437,22
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	210 000,00	425 000,00	425 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	395 000,00	395 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	787 200,00	392 300,00	392 300,00
2111	Terrains nus	3 200,00	1 800,00	1 800,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	118 000,00	104 000,00	104 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
21562	Service d'assainissement	62 500,00	55 500,00	55 500,00
2182	Matériel de transport	538 500,00	160 000,00	160 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 877 512,49	6 494 004,00	6 494 004,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 877 512,49	6 494 004,00	6 494 004,00
Total des dépenses d'équipement		11 874 712,49	7 311 304,00	7 311 304,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 227 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
1641	Emprunts en euros	330 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	790 000,00	800 000,00	800 000,00
1687	Autres dettes	107 000,00	112 000,00	112 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 227 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 101 712,49	9 351 304,00	9 351 304,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	345 000,00	325 530,00	325 530,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	345 000,00	325 530,00	325 530,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	345 000,00	300 000,00	300 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	25 530,00	25 530,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	200 000,00	200 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		845 000,00	525 530,00	525 530,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 946 712,49	9 876 834,00	9 876 834,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	995 835,26
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	11 970 862,96
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 843 532,22
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	582 000,00	1 342 000,00	1 342 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	259 900,00	72 000,00	72 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	162 100,00	141 000,00	141 000,00
1312	Subv. équipt Régions	160 000,00	557 000,00	557 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	572 000,00	572 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 974 117,38	2 360 000,00	2 360 000,00
1641	Emprunts en euros	7 974 117,38	2 360 000,00	2 360 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 556 117,38	3 702 000,00	3 702 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 500,00	815 000,00	815 000,00
1064	Réserves réglementées	94 500,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	210 000,00	815 000,00	815 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		304 500,00	815 000,00	815 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		8 860 617,38	4 517 000,00	4 517 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	1 486 482,22	1 486 482,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 834 795,00	2 963 300,00	2 963 300,00
15182	Autres provisions pour risques	1 630 000,00	835 500,00	835 500,00
1582	Autres provisions pour charges	76 995,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	420,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 600,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	150,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	84 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	10 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	19 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	650 100,00	2 090 000,00	2 090 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	107 000,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 100,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	319 245,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	704 535,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	157 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 600,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	15 250,00	0,00	0,00
28188	Autres	1 000,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	37 800,00	37 800,00	37 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 834 795,00	4 449 782,22	4 449 782,22
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 334 795,00	4 649 782,22	4 649 782,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 195 412,38	9 166 782,22	9 166 782,22

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	13 676 750,00
----------------------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 843 532,22
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT - 18-7160908CT1CABOUR	16/12/2021	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					39 597 498,85									
1641 Emprunts en euros (total)					27 831 874,85									
000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4,73 %	4,730	4,786	EUR	S	C	O	A-1
000332099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2018	05/09/2018	01/01/2024	16 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor -0,75 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,508	EUR	X	C	O	A-1
036	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5,94 %	5,940	5,940	EUR	A	P	O	A-1
1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2011	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3,34 %	3,340	3,389	EUR	A	C	O	A-1
1807008	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2018	01/07/2021	01/10/2021	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0,52)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,520	0,529	EUR	T	C	O	A-1
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	247 155,86	F	Taux fixe à 4,62 %	4,620	4,701	EUR	T	P	O	A-1
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2019	05/08/2019	546 666,65	F	Taux fixe à 3,78 %	3,780	3,835	EUR	A	C	O	A-1
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN SUR YEVRE	SFIL CAFFIL	13/08/2008	01/01/2019	01/02/2019	289 072,00	V	(Euribor 3M + 0,07)-Floor -0,07 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
MIN507715EUR ex MIN501919EUR- conso	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2,06 %	2,060	2,076	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					11 765 624,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
C00989#cayon-6600000 T7	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/12/2019	02/12/2019	02/03/2020	1 765 624,00	F	Taux fixe à 0,385 %	0,385	0,391	EUR	T	C	O	A-1
MIN535326EUR-Consolidation	SFIL CAFFIL	13/07/2018	14/08/2020	01/12/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2,14 %	2,140	2,157	EUR	T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 319 621,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 319 621,60									
110497802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
110526802-MEHUN SUR YEYRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	02/07/2012	01/01/2019	31/07/2019	923 793,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					40 917 120,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		18 457 238,71					1 131 434,73	485 770,25	0,00	295 586,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 140 018,42					579 117,60	282 588,04	0,00	279 564,39
000311764 03	N	0,00	A-1	266 666,60	4,58	F	Taux fixe à 4,73 %	4,786	53 333,34	11 982,67	0,00	4 204,44
000332099	N	0,00	A-1	0,00	40,75	V	(Livret A(Prefixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Prefixé) (Livret A(Prefixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur	2,626	0,00	3 200,00	0,00	170 088,89
036	N	0,00	A-1	822 892,54	3,15	F	Taux fixe à 5,94 %	5,940	188 273,80	48 879,82	0,00	31 937,19
1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	225 000,00	8,08	F	Taux fixe à 3,34 %	3,389	25 000,00	7 619,37	0,00	6 197,56
1807008	N	0,00	A-1	5 700 000,00	23,50	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,772	240 000,00	172 759,13	0,00	58 280,02
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	208 392,46	14,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,701	10 855,83	9 441,45	0,00	0,00
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	459 199,97	20,59	F	Taux fixe à 3,78 %	3,835	21 866,67	17 598,84	0,00	6 796,16
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	237 866,88	16,58	V	(Euribor 3M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 3M	1,747	13 121,28	6 760,76	0,00	1 407,41
MIN507715EUR ex MIN501919EUR- conso	N	0,00	A-1	219 999,97	8,08	F	Taux fixe à 2,06 %	2,076	26 666,68	4 326,00	0,00	652,72
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Emprunts et dettes au 01/01/N													
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		10 317 220,29					552 317,13	203 202,21	0,00		16 021,85
C00989#cayon-6600000 T7	N	0,00	A-1	865 624,00	7,67	F	Taux fixe à 0.385 %	0,391	300 000,00	2 953,90	0,00		163,32
MIN535326EUR-Consolidation	N	0,00	A-1	9 451 596,29	27,67	F	Taux fixe à 2.14 %	2,157	252 317,13	200 248,31	0,00		15 858,53
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		557 956,24					106 496,45	0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		557 956,24					106 496,45	0,00	0,00		0,00
110497802	N	0,00	A-1	162 044,72	7,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	40 511,19	0,00	0,00		0,00
110526802-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	395 911,52	9,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	65 985,26	0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		19 015 194,95					1 237 931,18	485 770,25	0,00		295 586,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 015 194,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	04/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments en 2151	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables	70	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments légers	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés avant le 01/01/2015	2	01/01/2017
L	AVT 2021 Logiciels	2	01/01/2017
L	AVT 2021 Matériel informatique	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations Epuration	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations Epuration	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations Epuration en 13111 sur 50 ans	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration - 20 ans	20	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration	30	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration - 40 ans	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations d'épuration en 217311	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Stations épuration	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel électro.	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel électro. en 2128	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel électro en 217562	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Pompes, appareils électro.	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Pompes, appareils électro. en 2151	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux d'assainissement	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux d'assainissement - 40 ans	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux d'assainissement - 50 ans	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Réseaux assainissement	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Véhicule supérieur à 3.5T	8	01/01/2017
L	AVT 2021 Véhicules légers	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés depuis 01/01/2015	5	01/01/2017
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Réseaux	60	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Matériel spécifique au service d'assainissement	15	10/12/2020
L	Réseaux	60	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais de recherche et développement	5	10/12/2020
L	Frais d'insertion	5	10/12/2020
L	Licences	2	10/12/2020
L	Logiciels	5	10/12/2020
L	Immos incorporelles reçues au titre d'une M&D	5	10/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immos incorporelles	2	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Bâtiments administratifs	70	10/12/2020
L	Install générales, agencem/aménagemt bât exploit	15	10/12/2020
L	Install générales, agencem/aménagemt bât admin	15	10/12/2020
L	Autres constructions	15	10/12/2020
L	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	10/12/2020
L	Matériel industriel	15	10/12/2020
L	Outillage industriel	15	10/12/2020
L	Matériel spécifique service d'assainissement	15	10/12/2020
L	Agencem/aménagemt matériel/outillage industriels	15	10/12/2020
L	Immos MàD - Réseaux d'assainissement	60	10/12/2020
L	Install générales, agencemts/aménagemts divers	10	10/12/2020
L	Engins de travaux publics	8	10/12/2020
L	Véhicules légers	5	10/12/2020
L	Véhicules =< 3,5 tonnes	7	10/12/2020
L	Véhicules > 3,5 tonnes	10	10/12/2020
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes, scanners,...	2	10/12/2020
L	Serveurs et équipements réseaux	5	10/12/2020
L	Chaises, fauteuils de bureau	5	10/12/2020
L	Bureaux, tables, caissons, armoires, rayonnages,	10	10/12/2020
L	Autres matériels et bennes	10	10/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	912 495,00		8 164 500,00	9 076 995,00	25 530,00	9 051 465,00
Prévision de la sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	835 500,00	01/04/2019	8 164 500,00	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00
Provisions CET	76 995,00	07/04/2022	0,00	76 995,00	25 530,00	51 465,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	912 495,00		8 164 500,00	9 076 995,00	25 530,00	9 051 465,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	39 500,00		121 800,00	161 300,00	0,00	161 300,00
Provision pour risque de non recouvrement	39 500,00	09/12/2015	121 800,00	161 300,00	0,00	161 300,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	39 500,00		121 800,00	161 300,00	0,00	161 300,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 340 000,00	I 2 340 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 040 000,00	2 040 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 128 000,00	1 128 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	800 000,00	800 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	112 000,00	112 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		300 000,00	300 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 340 000,00	995 835,26	11 970 862,96	15 306 698,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 449 782,22	III 4 449 782,22
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 449 782,22	4 449 782,22
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	835 500,00	835 500,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 090 000,00	2 090 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	37 800,00	37 800,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 486 482,22	1 486 482,22

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 449 782,22	13 676 750,00	0,00	815 000,00	18 941 532,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 15 306 698,22
Ressources propres disponibles	IV 18 941 532,22
Solde	V = IV – II (6) 3 634 834,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				452 500,00	150 833,36	37 708,33	263 958,31
2019	Charges financières de renégociation de dette	12	04/11/2019	452 500,00	150 833,36	37 708,33	263 958,31

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P03905/2015 CONSTRUCTION STEP	56 850 000,00	0,00	56 850 000,00	51 938 696,00	4 911 304,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Adjt adm ter	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm ter Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm ter Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	0,00	59,00	54,30	1,00	55,30
Adjt tech ter	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjt tech ter Pal 1CI	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Agent maitrise	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent maitrise Pal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
CDDC	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 2CI	B	5,00	0,00	5,00	3,50	0,00	3,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Techn. param CiSup	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		65,00	0,00	65,00	60,20	1,00	61,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CDDC	C	TECH	343	0,00	3-3-2° C	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 65

VOTES :

Pour : 65

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10 mars 2023

Présenté par (1) , La Présidente

A Bourges, le 16 mars 2023

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), Le Conseil Communautaire, réuni en session

A Bourges, le 16 mars 2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Bourges, le 29/03/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-Président



Richard BOUDET

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - Dépenses d'investissement Exercice 2022 vers 2023

Nature	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		125 778,20 €
2031	Frais d'études	125 778,20 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		352 630,68 €
2111	Terrains nus	1 800,00 €
21351	Bâtiments d'exploitation	91 393,76 €
21532	Réseaux d'assainissement	1 450,90 €
21562	Service d'assainissement	45 058,49 €
2182	Matériel de transport	212 927,53 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		517 426,38 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	517 426,38 €
	TOTAL	995 835,26 €

Arrêté le présent état à la somme de neuf cent quatre-vingt-quinze mille huit cent trente-cinq euros et vingt-six centimes

A Bourges, le 12 janvier 2022

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-Président



Richard BOUDET

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - Recettes d'investissement Exercice 2022 vers 2023

Nature	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues		36 750,00 €
13111	Agence de l'eau	36 750,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés		13 640 000,00 €
1641	Emprunts en euro	13 640 000,00 €
TOTAL		13 676 750,00 €

Arrêté le présent état à la somme de treize millions six cent soixante-seize mille sept cent cinquante euros et zéro centimes

A Bourges, le 12 janvier 2022

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-Président



Richard BOUDET

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RESULTAT D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2022

Situation arrêtée au 15/02/2023

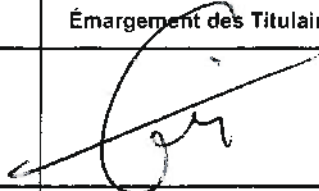
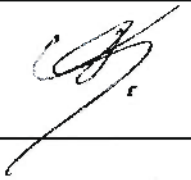
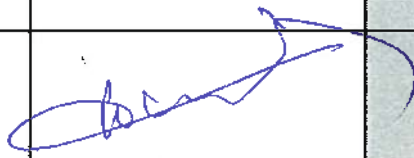
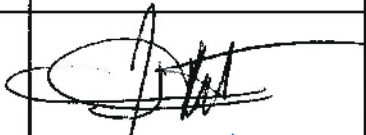
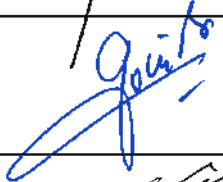
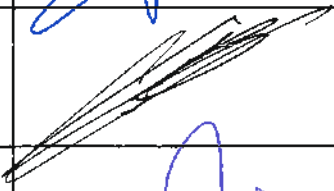
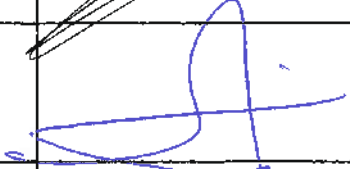
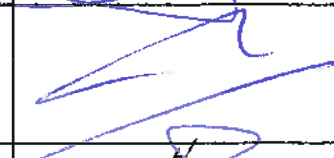
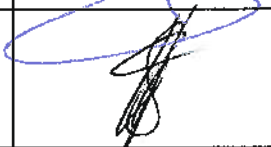
	DEPENSES (x)	RECETTES (y)	SOLDE (y-x)
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'année N (a)	12 175 868,06 €	1 117 931,15 €
	Résultats antérieurs reportés (b)	0,00 €	105 092,06 €
	Résultat à affecter (A = a+b)	12 175 868,06 €	1 223 023,21 €
Section d'investissement	Solde propre de l'année N (c)	9 960 725,97 €	-5 587 665,82 €
	Solde antérieur reporté (d)	6 383 197,14 €	-6 383 197,14 €
	Solde d'exécution (B=c+d)	16 343 923,11 €	-11 970 862,96 €
Restes à réaliser au 31/12/2022	Fonctionnement (e)	0,00 €	0,00 €
	Investissement (f)	995 835,26 €	12 680 914,74 €
	Résultats cumulés y.c. RAR (C=A+B+e+f)	13 676 750,00 €	1 933 074,99 €
	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) (D= c+d+f)		0,00 €
	Prévision d'affectation en réserve complémentaire (compte 1068)		815 000,00 €
	Report résultat de fonctionnement (A-D)		408 023,21 €
	Report résultat d'investissement		-11 970 862,96 €

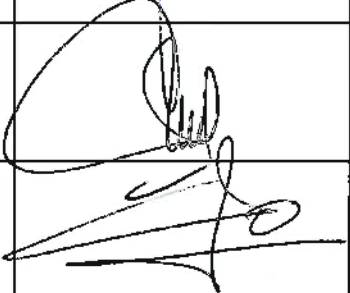
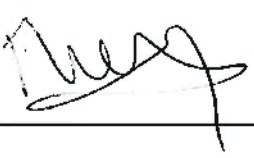
Résultat de clôture de la section de fonctionnement (A)	1 223 023,21 €
Solde d'exécution de clôture d'investissement (B)	-11 970 862,96 €
Solde des restes à réaliser en investissement (f)	12 680 914,74 €
Besoin de financement de la section d'investissement (D)	0,00 €
Couverture du besoin de financement compte (1068)	815 000,00 €

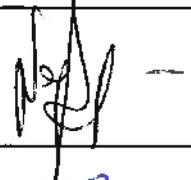
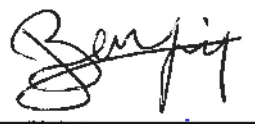
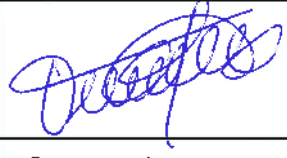
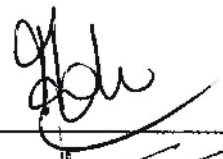
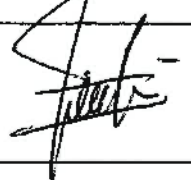
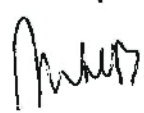
Certifié conforme à mes écritures,
A Bourges, le ...22/02/2023

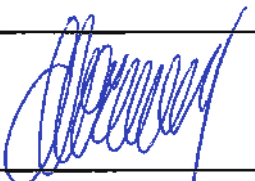
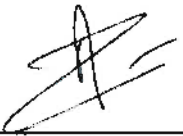
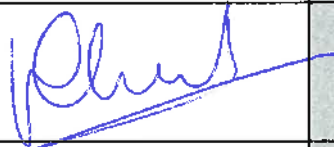
Le Comptable
A. LEJAY

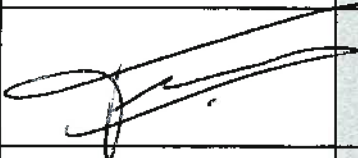
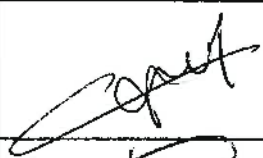
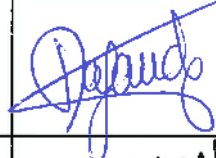
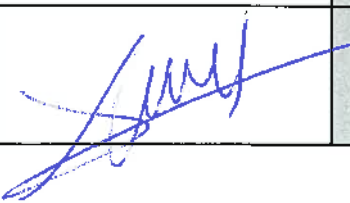
SGC de Bourges
Place Sainte Catherine
CS40008
18023 BOURGES CEDEX

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	GALUT Yann	Excusé, donne l'excuse à Mme la Présidente		
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOUIN Marie-Christine			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	BEUCHON Yvon	Assent		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard			
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno		RENIER Franck	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane		HULEUX Stéphane	
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	
VORLY	LEFEBVRE Corinne		LEVY Jacques	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne		MEUNIER Maryse	
ANNOIX	MAZÉ Alain	Ab sent	CHATELIN Thierry	
ARCAY	HAMELIN Stéphane		NICOLAS Olivier	
BOURGES	PALLOT Catherine			
BOURGES	STOQUERT Marc			
BOURGES	CHEZE-DHO Christine			
BOURGES	CABRERA Olivier			
BOURGES	BONDUELLE Constance	Excusé, donne pouvoir à A. ALLAIN		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excusé, donne pouvoir à Mme PALLOT		
BOURGES	BESSARD Magali			
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé, donne pouvoir à Mme TRUSSARDI		
BOURGES	MADROLLES Céline			
BOURGES	LEFELLE Hugo	Excusé, donne pouvoir à M. NAUTRE		
BOURGES	MENGUY Catherine			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	METTRE Renaud			
BOURGES	NEZLIOUI Nadia			
BOURGES	CHARPENTIER Alex			
BOURGES	SOULAT Frédérique			
BOURGES	BOUQUIN Alain			
BOURGES	TRUSSARDI Corinne			
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre	Excusé, donne pouvoir à Mme SOULAT		
BOURGES	ROBINSON Sakina	Excusé, donne pouvoir à M. CHARPENTIER		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Excusé, donne pouvoir à M. METTRE		
BOURGES	LABRO France			
BOURGES	ALLAIN Joël			
BOURGES	MAUTRÉ Régis			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène			
BOURGES	BARDI Jean-Marc			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excusé, donne pouvoir à M. REBEYROL		
BOURGES	MERCIER Philippe			
BOURGES	FRANQUES Alexia	FRANQUES		
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SINGEOT Justine	Excusée, donne pouvoir à M. MERCIER		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig	Excusé, donne pouvoir à Mme POL		
BOURGES	POL Elisabeth			
BOURGES	MICHEL Marcella	Excusée, donne pouvoir à Mme FRANQUES		
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Excusé, donne pouvoir à M. GUILLET		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie	Excusée, donne pouvoir à Mme CELEGATO		
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique	Excusé, donne pouvoir à M. BOUDET		
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre			
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice			
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian			
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier			
TROUY	BRETEAU Franck			
TROUY	MOREAU Nadine			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine			
MARMAGNE	JACQUET Annie			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne			

Acte à classer

DEL-14-160323

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-03-29T09-40-05.00 (MI244089640)

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20230316-DEL-14-160323-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Budget primitif 2023 - Budget Principal et annexes

Date de décision : 16/03/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.2. décisions budgétaires



Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte :	14_BP_2023_Budg_princip_et_annexes.PDF	Multicanal : Non
Pièces jointes :	14_Note_BP_2023_et_annexe_v1303... BP2023_BUDGETACTIVITES LOCALITES_seal(1).XML BP2023_BUDGETARCHEO_seal.XML BP2023_BUDGET_ASSAINISSEME... BP2023_BUDGET_MOUTET_15_122...	Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

21_RP - Rapport de présentation

29/03/2023 15:39

Actes Soumis au Contrôle de Légalité - Visualisation de l'acte :DEL-14-160323

</